

Agriculture | Pastoralisme vs ours : FDSEA, JA et Chambres d'agriculture des Pyrénées rompent le dialogue avec l'Etat



Ce jeudi 2 juillet, le préfet coordonnateur de massif a tenu une réunion du groupe « Pastoralisme et Ours » dans le cadre du Plan Ours. Covid 19 oblige, celle-ci s'organisait dans un format multisite dans les préfectures ou sous préfecture des départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques et ce depuis la Préfecture de Région d'Occitanie. Dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est à la sous-préfecture d'Oloron-Sainte-Marie que les principaux acteurs de la montagne avaient rendez-vous. Mais c'était sans compter sur le boycott de l'Association des Chambres d'Agriculture Pyrénéennes (ACAP) et des syndicats Jeunes Agriculteurs et FDSEA à y participer.

De Perpignan à Oloron-Sainte-Marie en passant par Carcassonne, Foix, Toulouse et Argelès-Gazost, sur chaque site où les réunions « pastoralisme et ours » se sont tenues dans le cadre de la feuille de route du « Plan Ours », le scénario pensé par l'ACAP, et les Syndicats FDSEA et JA était le même : ne pas participer à ces réunions et le faire savoir à travers l'organisation de conférences de presse sur l'ensemble des lieux de rendez-vous. « En organisant toutes ces conférences de presse simultanées, nous voulons démontrer qu'il y a une solidarité et une union de toutes la profession à l'échelle du massif », démarre Sébastien Uthurriargue Vice président de la Chambre d'agriculture en charge de la Montagne et 1er Vice président de l'ACAP. Une « union » pour la défense du pastoralisme et contre le « réensauvagement » de la montagne, comprendre la présence de l'ours dans le massif pyrénéen...

L'humiliation de la réintroduction des 2 ourses

Signe de la « détermination » volontiers affirmée des éleveurs, leur motivation reste la même : « Pastoralisme et prédation sont incompatibles », estime les responsables agricoles qui ne « digèrent pas le passage en force de l'Etat en octobre 2018, et l'humiliation de la réintroduction des 2 ourses » Et de rappeler les chiffres ariégeois qui font peur à la profession: « L'Ariège est passé de 0 à entre 60 et 80 ours en 20 ans. En 2019, 1600 brebis ont été tuées, et 1300 ont disparues. Et pourtant 100% des estives prédatées sont protégées. Il y a aussi une baisse des installations. On ne veut pas vivre ce que vivent les éleveurs ariégeois ! » argumente Sébastien Uthurriargue.

« 2000 exploitations dépendent des estives et de la transhumance dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est 50% du

massif. Et on compte 7 à 8 emplois indirect par éleveur. Est-ce que le département peut vraiment ce passer de 15000 emplois ? », interroge à son tour Jean-François Lacazette, en charge du dossier à la FDSEA 64. Et de ressortir les chiffres ariégeois qui les terrifient tous : il y a 15 ans, il n'y avait pas d'ours en Ariège, en 2020, il y en a entre 60 et 80. 1600 brebis ont été tué et 1300 ont disparus en 2019 ».

"Nous voulons le retrait du Plan ours dans les plus brefs délais"

Mais cette politique de la chasie vide, se veut aussi porteur de revendications liées à leur rencontre avec le Président de la République à Pau, le 14 janvier dernier. « Lors de sa venue il avait pris trois engagements : l'arrêt définitif des réintroductions d'ours, la révision du protocole de ciblage et de retrait des ours trop prédateurs et la mise en place d'une nouvelle instance de gouvernance associant les élus des territoires des Pyrénées ». Si ces engagements présidentiels ont bien eu quelques conséquences sur la réorientation de la feuille de route « pastoralisme et ours » ou la composition du groupe du même nom, cela n'est pas suffisant pour les éleveurs. « Nous attendons des écrits clairs de ses engagements. Nous vivons sa non réponse comme une désinvolture de l'Etat par rapport à notre situation, une humiliation de plus », signale le vice président de la Chambre départementale.

Plus qu'une « réorientation » de la feuille de route, qualifiée de « guet-apens » par les responsables, la revendication est claire : « nous voulons le retrait du plan ours dans les plus brefs délais » résume Jean-François Lacazette. Avec pour objectif, la mise en place d'une nouvelle instance comme condition sine qua non de retour au dialogue. Autre revendication exprimée par le responsable de la FDSEA : « le retrait des ours là où il y a du pastoralisme et l'autorisation du tir légal de défense. Nous voulons continuer à vivre sur ce territoire et installer des jeunes, et nous ne baisserons pas les bras ! »



Solène Méric

Credit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 02/07/2020

[Url de cet article](#)